Comment créer une Junior Asso ?

GUIDE PRATIQUE

Vous avez entre 11 et 18 ans et des idées plein la tête ?

Créer un groupe de danse, remettre en état une piste de skate, partir en vacances entre amis, jouer devant un public, aider ceux qui en ont besoin, s'engager pour la protection de la nature, organiser un concert ou un festival... Vous ne manquez pas d'idées mais vous vous demandez comment les réaliser et vous craignez peut-être de ne pas être pris au sérieux ?

Il n'est jamais trop tôt pour agir !

N'hésitez plus et lancez-vous ! Avec une bonne idée, de l'énergie et de la volonté, vous pouvez monter votre propre association et réaliser vos projets, sans attendre l'âge de la majorité, en créant une Junior Association.

Avec Junior Association, donnez à vos projets les moyens d'aboutir.

Grâce au soutien du Réseau national et de ses correspondants dans toute la France, vous bénéficierez d'un accompagnement, d'une assurance et de la possibilité de gérer un compte bancaire. En vous associant, vous gagnerez en crédibilité auprès de vos partenaires. Bref, vous serez plus autonomes pour vivre ensemble le projet qui vous réunit.

Et tous les jeunes qui se sont investis dans leur Junior Association pourront vous le dire : **on peut avoir 16 ans, et ne pas manquer d'expérience.**

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

l'acsé

ministère éducation nationale

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CONTACTS

QUI PEUT ME RENSEIGNER ?

> AU NIVEAU NATIONAL

Réseau national des Juniors Associations
Adresse : 3, rue Récamier 75007 Paris
Tél. : 01 43 58 98 70 | Fax. : 01 43 58 98 74
E-mail : contact@juniorassociation.org
www.juniorassociation.org

/juniorsassos
@juniorsassos
/juniorassociation

Junior Association bénéficie des agréments nationaux *Jeunesse et Éducation populaire* (Ministère chargé de la Jeunesse) et *Association complémentaire de l'enseignement public* (Ministère de l'Éducation nationale).

> DANS MON DÉPARTEMENT

Il y a au moins un correspondant Junior Association dans chaque département en France métropolitaine et en outre-mer. **Nous l'appelons Relais départemental.** Vous trouverez son adresse, e-mail et numéro de téléphone sur le site Internet du Réseau et vous pouvez les noter ci-dessous :

Ce guide est une publication du Réseau national des Juniors Associations.
Siège social : 3, rue Récamier 75007 Paris
Directeur de publication : Olivier BOURHIS, Délégué général du RNJA
Rédaction : Jonathan HAUVEL | **Coordination :** Marie-Laure BASGROT
Conception graphique originale : Agence ZZB | **Illustrations :** Jérôme FOURNOL
Impression : Le colibri - 3, rue de Bray 35510 Cesson-Sévigné
Gratuit – Ne peut être vendu / 4ème édition – septembre 2013

QUESTIONS / RÉPONSES

> QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION ?

Une association, ce sont deux personnes ou plus qui décident de faire quelque chose ensemble. Elles s'associent pour réaliser un objectif commun qu'elles partagent.

Une rencontre et une idée : il n'en faut pas beaucoup plus pour que naisse une association. Les papiers et les documents à remplir ensuite ne sont que des formalités pour lui donner une existence officielle. **Une association, c'est avant tout une volonté de faire ensemble.**

Pourquoi créer une association pour mener un projet ?

Parce qu'à plusieurs, on avance mieux. Un groupe, c'est plus de bras et de matière grise mobilisés sur un projet. Agir en collectif aide à rester motivés et à se dépasser.

L'association vous apporte de la crédibilité. Elle manifeste que vous êtes capables de vous organiser, de vous investir dans un projet et de le mener jusqu'au bout. Vous gagnez en légitimité et on vous écoute mieux, parce que **vous ne parlez pas seulement pour vous-même, mais pour un projet et au nom d'un groupe organisé.** C'est une expérience qui vous servira autant dans votre vie personnelle, citoyenne que professionnelle.

Créer une association, c'est aussi **rejoindre un réseau pour donner plus d'ampleur à vos actions,** en bénéficiant des conseils et de l'expérience d'autres jeunes et de professionnels.

En tant qu'association, que peut-on faire ?

S'organiser en association est aussi, très concrètement, **un moyen de financer votre projet.** Vous pourrez ouvrir un compte en banque, encaisser de l'argent lors de vos activités ou demander des subventions.

Vous pourrez également **bénéficier d'une assurance** qui vous permettra de vous protéger et de réparer les dégâts si vous causez un dommage ou s'il vous arrive un accident. L'assurance est aussi importante si **vous cherchez un lieu pour vous réunir** et organiser vos activités.

Enfin, vous pourrez **contacter des partenaires,** qui seront plus rassurés par un projet porté par un groupe identifié plutôt que par quelques personnes isolées !

> QU'EST-CE QU'UNE JUNIOR ASSOCIATION ?

La loi du 1er juillet 1901 sur les associations précise (depuis juillet 2011) qu'il faut avoir au moins 16 ans pour en créer une, sous réserve d'une autorisation écrite préalable de ses parents ou de son responsable légal. **Pourtant, dans les faits (ouvrir un compte, signer des partenariats...) la création d'association reste réservée aux majeurs.**

Pourquoi Junior Association ?

Partant du principe qu'il n'y a pas d'âge pour entreprendre, **le Réseau national des Juniors Associations (RNJA) permet aux jeunes mineurs dès 11 ans de mener un projet** qui leur tient à cœur, en toute autonomie. Concrètement, en accordant à un groupe de jeunes le label « Junior Association », le Réseau national accepte de les soutenir et de leur **servir de garant auprès des organismes (banques, mairies et autres administrations)** dont ils peuvent avoir besoin pour mener à bien leur projet.

Depuis sa création en 1998, **Junior Association a permis la réalisation de plus de 4 000 projets, pour plus de 50 000 jeunes.** Ce qui rend possible notre action, c'est le soutien de 140 correspondants sur tout le territoire : ce sont les « Relais départementaux ».

Où trouver un Relais départemental ?

Le Relais est le représentant du Réseau national dans votre département. **Il vous aidera dans la création et tous les moments décisifs de la vie de votre Junior Association.** Selon les territoires, il peut y en avoir un ou plusieurs. Ce sont tous des professionnels qui font partie des organisations et grandes associations impliquées dans le RNJA.

Vous trouverez son adresse, e-mail et numéro de téléphone sur **www.juniorassociation.org**

Qui peut vous aider ?

... un animateur, un professeur, un éducateur, un membre d'une association, un élu ou une personne du service jeunesse de votre ville, un parent, une sœur ou un frère... **une personne de confiance qui s'intéresse à votre projet** et que vous pouvez contacter facilement. Nous l'appelons « Accompagnateur local ».

Son rôle est de vous guider dans les démarches, de vous donner des conseils pratiques pour votre projet. **Mais il ne vous remplacera pas dans la gestion de votre Junior Association !**

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA JUNIOR ASSO ?

Personne ne reste mineur éternellement ! Lorsque plus de la moitié des membres de votre Junior Association deviennent majeurs, deux possibilités s'offrent à vous : soit passer la main en confiant votre projet à de nouveaux adhérents mineurs, soit continuer votre projet en transformant votre Junior Association en association « loi de 1901 ». Pour préparer cette transition en douceur, le statut de **« Junior Association Majeure »** vous permet de continuer à bénéficier du soutien du Réseau national pendant deux années supplémentaires. Et bien sûr, votre Relais départemental pourra vous accompagner pour toutes les démarches à effectuer.

JUNIOR ASSO : MODE D'EMPLOI

Vous avez un projet en tête, vous êtes au moins deux et vous êtes impatients de passer à l'action ? Suivez le guide pour créer votre Junior Association !

> QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR CRÉER UNE JUNIOR ASSOCIATION ?

1 Être au moins deux

Pour créer une association, il faut que plusieurs personnes décident de faire quelque chose ensemble. Plusieurs, ça signifie au minimum deux. Il n'y a pas de maximum, mais **chaque membre doit donner individuellement son accord pour participer au projet.** Vous ne pouvez pas, par exemple, dire que tous vos amis ou votre classe sont membres de la Junior Association si chacun ne s'y engage pas personnellement.

2 Être mineurs

C'est même la principale condition, car si vous êtes majeurs, vous n'avez pas besoin du Réseau pour créer votre association. Par ailleurs, **rien ne vous empêche d'avoir des membres majeurs (âgés de 18 à 20 ans)** s'ils ne sont pas plus nombreux que les membres mineurs. Et ils ne pourront pas être vos représentants (sinon, ce n'est plus une Junior Association !).

Aucun animateur ou professionnel dans le cadre de ses fonctions, aucun élu d'une collectivité territoriale ou d'une association, aucun parent ou autre adulte et même votre Accompagnateur local (voir p.5) ne peut être membre ou représentant de la Junior Association. **Le développement de votre projet n'appartient qu'à vous.**

3 Adhérer au RNJA

Toutes les Juniors Associations sont membres du Réseau national. Pour adhérer, il faut verser une cotisation de 10 € (pour tout le groupe) : **une façon de participer à notre action et de matérialiser votre adhésion.**

OÙ PEUT-ON CRÉER UNE JUNIOR ASSO ?

… partout où vous avez envie de passer à l'action ! **Dans votre village, votre quartier, votre ville… et pourquoi pas dans votre collège ou votre lycée ?** Se construire comme personnes et comme citoyens en investissant un projet associatif ; impulser une dynamique qui aura un impact positif sur vos camarades ; contribuer à l'amélioration du climat de l'établissement et l'ouvrir sur l'extérieur… Les raisons de vous lancer sont aussi nombreuses que les projets sont variés, tout en sécurisant l'engagement associatif (assurance et caution du RNJA pour le compte bancaire). Et vous pouvez être soutenus par un professeur, le CPE… Des idées d'actions en retournant ce guide !

> COMMENT FAIRE ?

Pour devenir une Junior Association, votre projet doit être présenté au Relais départemental. Pour cela, il suffit de compléter un petit dossier qui nous permet de mieux vous connaître et vous conseiller.

1 Remplir un dossier d'habilitation

Vous pouvez le compléter directement sur www.juniorassociation.org, le télécharger pour le compléter à l'écran ou à la main, ou le demander à votre Relais départemental.

Quel est le nom de votre Junior Association ?
Vous pouvez donner à votre Junior Association le nom qu'il vous plaît. Pensez, cependant, avant de vous baptiser *Confédération des suceurs de glaçons* ou *Association des boudins moisis*, que tout le monde n'a pas forcément votre sens de l'humour !

Quelle est son adresse ?
Votre Junior Association a besoin d'une adresse pour recevoir son courrier. Si vous ne pouvez pas vous offrir un local, vous pouvez la domicilier chez l'un d'entre vous, ou bien dans une MJC, un Centre social ou auprès d'une autre association qui peut vous rendre ce service.

En quoi consiste votre projet ?
Monter un groupe de musique, organiser des sorties ou un voyage, sensibiliser vos amis à une cause qui vous tient à cœur, créer un journal... **Expliquez en quelques phrases ce que vous voulez faire** et comment vous comptez vous y prendre pour réaliser votre projet.

Comment est née cette idée ?
Expliquez en deux mots **ce qui vous a décidé à passer à l'action** et à vous organiser en Junior Association.

Comment comptez-vous vous organiser ?
Tous les membres doivent pouvoir s'exprimer et participer à la vie de la Junior Association. **Vous pouvez vous organiser comme vous le voulez à condition que votre fonctionnement soit démocratique.** Cela veut dire que les membres de la Junior Association sont régulièrement consultés et que les principales décisions sont prises collectivement.

Vous pouvez par exemple rédiger un document qui serve de « règlement collectif », une « charte » ou des « statuts ». Ce n'est pas obligatoire, mais si vous commencez à être un peu nombreux, un certain nombre de questions vont vite se poser : comment peut-on entrer dans la Junior Association ? Qui fait quoi ? Comment désigne-t-on les représentants ?

2 Indiquer qui sont les membres de l'association

Chaque personne qui participe à la création de la Junior Association **inscrit son nom dans le dossier et signe pour indiquer qu'il y adhère volontairement.** Parmi ces membres fondateurs, vous devez **désigner au moins deux représentants mineurs** qui seront les interlocuteurs du Relais et du Réseau national.

③ Signer l'acte d'engagements respectifs

Ce document, en dernière partie du dossier, est **l'acte fondateur de votre Junior Association.** En le signant, vous acceptez d'adopter un fonctionnement démocratique et de tenir informés le Relais départemental et le Réseau national sur l'évolution de vos activités.

Votre Accompagnateur local, en le signant à son tour, accepte de vous aider à développer votre projet en respectant votre autonomie.

Le Relais départemental sera le troisième à signer au moment de l'habilitation de votre Junior Association.

④ Envoyer le tout au Relais départemental

Une fois votre dossier rempli, envoyez-le au Relais Junior Association de votre département (voir p.3), accompagné de la liste des membres signée, de l'acte d'engagements respectifs signé et de la cotisation au RNJA. **Vérifiez que tout est complet, sinon votre Junior Association ne pourra pas être créée !**

Si vous avez complété le dossier en ligne, les documents à imprimer et à signer vous sont envoyés par e-mail.

N'hésitez pas à ajouter d'autres documents sur votre projet (coupures de presse / sites Internet, photos, logo, etc.)

> QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE ?

Le rendez-vous avec le Relais départemental

Après avoir envoyé votre dossier, vous pouvez **contacter le Relais départemental pour fixer un rendez-vous** avec les représentants de votre Junior Association. C'est l'occasion de se rencontrer, de discuter du projet et de vous donner quelques pistes.

À l'issue de cet échange, **le Relais départemental donne un avis sur votre demande** et, s'il est positif, signe à son tour l'acte d'engagements respectifs.

La commission d'habilitation nationale

Le Relais transmettra ensuite votre demande à **une commission nationale qui se réunit tous les mois.** Elle est composée de Relais départementaux et de représentants de Juniors Associations. C'est cette commission qui décide ou non de donner son habilitation à votre Junior Association. **Vous recevez ensuite par courrier une attestation** que vous devrez conserver précieusement !

Quelle est la durée de l'habilitation ?

L'habilitation est valable jusqu'au 31 octobre de l'année en cours si elle est validée avant le 31 mai. Si la réponse a lieu après le 1er juin, elle est valable jusqu'au 31 octobre de l'année prochaine.

Vous pourrez renouveler votre habilitation autant de fois que vous le décidez pour continuer et développer vos projets, dès lors que votre groupe compte toujours une majorité de jeunes de moins de 18 ans.

FAIRE VIVRE SA JUNIOR ASSO

Votre projet a été habilité par le Réseau national ? C'est officiel, vous avez créé votre Junior Association : félicitations ! Désormais, grâce au soutien du Réseau national, vous pouvez développer vos actions, négocier des partenariats, gérer une trésorerie, acheter ou louer du matériel… Mais vos projets reposent avant tout sur une équipe de bénévoles qui doit s'organiser.

> TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Un projet, c'est d'abord une idée. Mais lorsqu'elle devient concrète, cela devient aussi des finances à gérer, de la logistique à préparer, des relations publiques à assurer… C'est pourquoi, dans la plupart des associations, **les responsabilités sont réparties entre plusieurs membres du groupe.**

Quand l'association devient importante, **l'Assemblée générale,** c'est-à-dire l'ensemble des membres de l'association, désigne un groupe plus restreint qu'on appelle le Bureau pour gérer l'association au quotidien et prendre certaines décisions. Il y a traditionnellement un(e) Président(e) qui représente l'association, un(e) Trésorier(e) qui s'occupe des finances et un(e) Secrétaire qui anime le groupe et conserve la trace des décisions qui ont été prises.

Ne vous sentez pas obligés de suivre cette organisation, qui a le mérite d'être compréhensible par tout le monde mais qui n'est pas forcément la mieux adaptée à votre groupe, à votre projet ou à votre manière de voir les choses ! **D'autres fonctions sont possibles, c'est à vous de les choisir,** du moment que c'est utile au bon fonctionnement de votre association.

▷ TÉMOIGNAGE

Mayeul Beaudet
de la Junior Association *Les rôlistes bressans* (Ain) - jeux de rôle / animation

« La Junior Association nous a permis de nous donner un cadre, d'avoir un nom donc de pouvoir être représenté, et de montrer à tout le monde qu'on peut mener des projets en tant qu'association. Elle nous a aussi donné la possibilité d'utiliser un local prêté par la commune et de bénéficier des conseils de notre Accompagnateur. Cela nous aide beaucoup quand on veut organiser nos événements.

Si on n'avait pas été une Junior Association, ça aurait sans doute été plus difficile. C'est une bonne manière pour tous les jeunes qui ont une passion commune de l'exercer ensemble et d'aller plus loin dans leurs projets. »

> FAIRE DES CHOIX COLLECTIFS

Il n'est pas toujours facile de prendre des décisions lorsqu'on est plusieurs. Il peut être utile de vous mettre d'accord sur les règles du jeu pour ne pas vous retrouver bloqués à chaque fois que vous vous posez une question.

Les décisions peuvent être prises :

- **À l'unanimité :** tous les membres de la Junior Association doivent être d'accord.
- **À la majorité :** ce sont les plus nombreux qui l'emportent.
- **À la majorité qualifiée :** il faut plus que la majorité, par exemple trois quarts ou deux tiers des membres, pour l'emporter.

Vous pouvez aussi voter :

- **À main levée :** c'est simple et ça va vite.
- **À bulletin secret :** chacun peut donner tranquillement son opinion.

Vous pouvez décider de vous répartir les tâches :

- **Par élection.** Plusieurs personnes se proposent pour exercer une fonction. Chacun choisit celui qui lui paraît le meilleur. La personne qui obtient le plus grand nombre de voix est désignée.
- **Par tirage au sort.** Vous exercez les responsabilités chacun à tour de rôle, pendant une période donnée.

> ACCUEILLIR DE NOUVEAUX MEMBRES

D'une façon générale, une association a intérêt à compter un maximum de membres. Une association importante a plus de chance de durer, **chacun apportant ses idées, son expérience et son énergie pour faire aboutir le projet.**

Il vous faut **réfléchir à la manière dont on peut devenir membre de votre Junior Association** – en vous rappelant que c'est un acte volontaire : on ne peut forcer personne ! Faut-il faire acte de candidature et payer une petite somme annuelle (qu'on appelle « cotisation ») ? Avoir l'accord de tous les membres ? Accepter de respecter le règlement que vous avez écrit ? Dans tous les cas, **c'est à vous d'en décider et de l'expliquer à tout nouveau membre.**

Pensez aussi à **l'accueil des nouveaux membres,** particulièrement important si vous voulez qu'ils participent à toutes les actions de la Junior Association.

À noter que **lorsque la liste des membres de votre Junior Association change, vous devez immédiatement le déclarer au Réseau national,** afin que vos nouveaux adhérents soient couverts par l'assurance !

BESOIN D'OUTILS ?

En créant une Junior Association, vous avez accès à l'extranet de notre site **www.juniorassociation.org.** Vous y trouverez des guides thématiques et tout un tas d'informations et de documents pour développer vos projets : comment organiser une manifestation, communiquer sur vos actions, tenir une comptabilité…

BIEN S'ASSURER, C'EST ESSENTIEL !

Pour pouvoir mener vos projets en toute sécurité pour vous comme pour les autres, il est obligatoire que votre Junior Association soit correctement assurée.

Établir vos besoins

Toutes les Juniors Associations sont assurées par l'APAC, secteur assurance de la Ligue de l'enseignement. **La couverture assurance est prise en charge par le Réseau national.**

Pour en bénéficier, **vous devez compléter une « fiche-diagnostic »** sur papier ou en ligne sur **http://rnja.apac-assurances.org**. **Ce document permet d'établir une attestation d'assurance précise,** qui prouve que vous êtes bien couverts dans le cadre de vos activités. Elle peut vous être demandée par les partenaires de vos projets.

Mais attention, l'assurance n'assume pas les responsabilités à votre place et ne vous dédommagera qu'à certaines conditions. Il faut notamment que le dommage, provoqué ou subi, soit survenu dans le cadre de vos activités et qu'il ne soit pas dû à une négligence ou à une faute intentionnelle !

Les activités « à risque »

Certaines activités sportives sont considérées plus risquées que d'autres : le VTT, le dirt, le trial… (pour la liste complète, voir la « fiche diagnostic »). **Si votre Junior Association organise une de ces activités, vous devrez prendre contact avec le Délégué Ufolep de votre département.** L'Ufolep est la fédération multisports de la Ligue de l'enseignement. Il se rendra sur votre lieu de pratique et **vous conseillera sur les dispositifs de sécurité à mettre en place.** À l'issue de ce rendez-vous, il complètera la « fiche-diagnostic » que vous aurez déjà remplie.

Pour ces activités, chaque membre de la Junior Association devra s'acquitter d'une cotisation individuelle d'assurance.

▷ TÉMOIGNAGE

Arthur Haddou
de la Junior Association *Parkour city life* (Puy-de-Dôme)

« On a eu l'idée de créer notre Junior Association de parkour pour être reconnu auprès des institutions, notamment la mairie et la police. C'était important qu'on ait un vrai statut pour qu'ils sachent qu'on existe et qu'on ne fait pas n'importe quoi. La Junior Association nous a permis de faire sauter les préjugés. Cela nous a aussi permis d'avoir un gymnase à disposition le mercredi pour apprendre aux nouveaux toutes les bases. Mais surtout, ce que la Junior Association nous a apporté, c'est de pouvoir aller s'entraîner tranquillement sans avoir peur de se faire mal car nous sommes assurés spécialement pour le parkour. »

GÉRER UNE TRÉSORERIE

Vous n'êtes pas obligés d'ouvrir un compte bancaire, mais c'est indispensable pour recevoir des aides ou recueillir les fonds nécessaires à vos projets.

> COMMENT OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE ?

Votre Junior Association doit déjà avoir reçu son attestation d'habilitation (voir p. 8) avant d'ouvrir un compte. **C'est le Réseau national qui s'en porte garant** grâce à des partenariats avec plusieurs banques dans toute la France.

1 Télécharger la demande d'ouverture de compte

Vous trouverez ce document sur l'extranet du site WWW.juniorassociation.org. Il faut inscrire les coordonnées de votre Junior Association, votre numéro d'habilitation et la date à laquelle elle prend fin.

2 Choisir une banque partenaire du RNJA

Le partenariat national le plus développé, c'est avec le Crédit Mutuel : ses agences connaissent bien le fonctionnement des Juniors Associations. S'il n'y a pas d'agence sur votre commune, vous trouverez la liste des banques partenaires sur l'extranet du site WWW.juniorassociation.org.

3 Choisir deux mandataires

Désignez **deux personnes membres de la Junior Association** qui seront les mandataires du compte, c'est-à-dire qui auront le droit de signer les chèques et qui seront les responsables de la gestion de l'argent. Chaque mandataire doit indiquer ses coordonnées sur la demande d'ouverture de compte, la signer et **joindre une autorisation parentale.**

4 Envoyer le tout au RNJA

Envoyez tous les documents au RNJA qui donne son accord en les signant à son tour, puis transmet votre demande à la banque.

5 Prendre rendez-vous à la banque

Le RNJA vous envoie également un exemplaire des documents signés. **Vous pouvez alors prendre rendez-vous** avec le responsable « association » de l'agence bancaire pour ouvrir le compte.

A QUI APPARTIENT L'ARGENT DE LA JUNIOR ASSO ?

Les fonds d'une association, tout comme ses biens, le matériel, appartiennent au groupe et sont utilisés pour le groupe. Rien ne vous empêche de faire des bénéfices, tant que l'argent gagné n'est pas partagé entre les membres, mais uniquement consacré aux projets collectifs.

> OÙ CHERCHER DES FINANCEMENTS ?

Pour recueillir des fonds et réaliser les actions de votre Junior Association, vous pouvez compter sur plusieurs sources.

La cotisation

C'est une **somme d'argent que les adhérents doivent donner périodiquement** (en général, tous les ans), mais elle n'est pas obligatoire pour une Junior Association.

Les subventions

Ce sont **des aides financières ou en nature** délivrées par des organismes publics. Il y en a de toutes sortes, données par tous types d'administrations, les mairies, les départements, les conseils régionaux, les ministères et l'Union Européenne...

En général, il faut remplir un dossier, plus ou moins compliqué selon les partenaires. Renseignez-vous auprès de votre Accompagnateur local et de votre Relais départemental. Une fois le dossier déposé, n'hésitez pas à **prendre rendez-vous pour une présentation de vive voix.**

Les libéralités

Ce sont **les dons que des personnes ou des entreprises peuvent vous apporter** sous forme de sponsoring, de mécénat ou de souscription organisés au profit de la Junior Association.

Par ailleurs, **n'hésitez pas à solliciter les institutions autour de vous,** même si ce n'est pas pour une demande de subvention. Montrez ce que peut apporter le projet à la ville, au département, à la région, etc. Toutes les aides seront les bienvenues, même les conseils !

D'une façon générale, **vous avez tout intérêt à entrer en contact avec d'autres associations ou avec des professionnels** avec qui échanger, mettre en commun vos moyens et savoir-faire. Votre projet se fortifiera au contact des autres.

Projaide est un site qui recense les appels à projets, dispositifs et réseaux de soutien aux projets associatifs. N'hésitez pas à y faire un tour !

projaide.fr

▷ TÉMOIGNAGE

Timothée Henriot
de la Junior Association ***ArtScenic School*** (Haute-Savoie)

« Nous organiser en Junior Association nous a permis d'obtenir plus de soutien. L'ouverture d'un compte en banque nous a permis de chercher des aides auprès de partenaires. La MSA et le Conseil régional nous ont par exemple versé une subvention. Sans la Junior Association et les conseils du Relais départemental qui nous a expliqué les démarches, nous n'aurions pas été en contact avec des organisations comme celles-là. Du coup, on a pu louer des salles pour nous faire connaître et présenter notre création de danse hip-hop.

Cet été, on compte passer en association loi de 1901. La Junior Association Majeure nous donne le temps pour assurer cette transition. »

SCIENCE ET TECHNIQUE

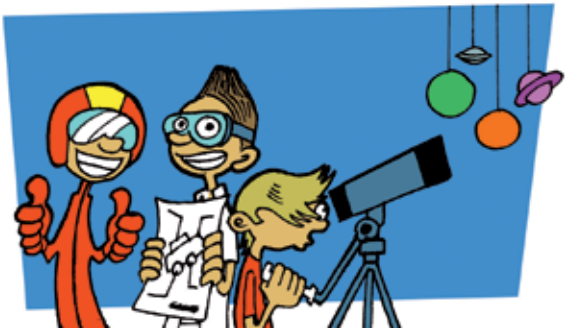

Les Juniors Associations ne manquent pas de sens de la débrouille. À deux, à dix ou à beaucoup plus, donnez vie à vos projets techniques et scientifiques les plus fous et faites-les découvrir au plus grand nombre.

Informatique, bricolage, modélisme... Il y a aussi des projets qui requièrent des compétences particulièrement techniques. La Junior Association est en ce cas un espace pour améliorer ses propres compétences au contact des autres et de les transmettre !

Baignée dans l'univers de l'aéronautique, la Junior Association toulousaine **Fly to Dream** s'attèle à la création d'un simulateur de vol Airbus A320. Le tableau de bord et l'ensemble du cockpit sont reproduits dans le souci du détail. Au final, les jeunes du quartier pourront s'initier au vol sur simulateur afin de découvrir le monde de la navigation aérienne.

À Laval, **Astro-môme** souhaite faire découvrir l'astronomie au grand public et organise par exemple des animations au planétarium.

Au sol cette fois-ci, **Team Racing 80** met en place des entraînements de radio-modélisme avec des véhicules électriques à l'échelle 1/10ème et organisent quelques courses entre clubs. Leur but est de démocratiser ce sport et d'en faire un loisir accessible pour tous.

Afin de concilier bricolage et écologie, de jeunes Normands ont fondé la Junior Association **Bricologie**. Tous ses membres viennent bricoler ce qui leur plaît, à une seule condition : respecter l'environnement. Une caisse à savon fait déjà partie de leurs réalisations.

Les Meusiens de **Tous aux expériences** fabriquent des objets électroniques et s'initient à l'informatique. D'autres activités 2.0 sont à venir. Et grâce à leur Junior Association, les bénévoles de **Wasabic** apportent leur aide et leur soutien aux débutants du clavier. Pour cela, ils proposent des mini-ateliers, présentent des logiciels et le fonctionnement des réseaux sociaux, et mènent des actions de sensibilisation pour utiliser Internet sans risques. Ces initiations sont gratuites et adaptées aux demandes de leur public.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La préservation de notre planète est un enjeu essentiel. Toutes les actions, des plus petites aux plus ambitieuses, sont les bienvenues.

Il peut être question de sensibiliser les gens autour de soi aux enjeux de l'écologie et de se faire le relais d'associations nationales ou de campagnes d'opinion. Vous pouvez aussi organiser des expositions, des débats ou vous investir pour une cause : préserver une espèce animale, un espace naturel, contribuer au recyclage des produits polluants…

La Junior Association **Les p'tites natures** sensibilise par exemple la population de Boisgervilly (35) aux gestes simples à appliquer au quotidien pour éviter de polluer. En étant en Junior Association, ils ont pu recevoir une subvention de Nature et Découvertes et poser une vingtaine de nichoirs à martinets, pour contribuer à la préservation de cet oiseau.

Sur la côte basque, les jeunes de **L'effet Mer** dépolluent les plages et sensibilisent leur public à des actions éco-citoyennes, en organisant notamment différentes actions en lien avec l'eau. Des vide-greniers, des lotos et le lavage de voitures permettent l'autofinancement de leurs actions.

À Boulogne-Billancourt (92), **La Défense des Défenses** récolte des fonds lors de brocantes ou en vendant leur gazette. L'argent est ensuite envoyé en Afrique pour aider les réserves d'éléphants menacées par les braconniers. La Junior Association **Justice Animale** (17) accueille quant à elle des lapins et des rongeurs en détresse et les replace dans des familles qui sauront leur porter de l'affection. Ils espèrent ainsi sensibiliser les autres à la cause animale et environnementale.

En Savoie, **Happy-beilles** installe des ruches dans son canton pour augmenter la population des abeilles en Maurienne. Pour s'occuper convenablement des ruches, les jeunes de la Junior Association rencontrent des apiculteurs et prennent des cours au rucher-école de Betton-Bettonet, ce qui leur permet de confectionner leur propre miel.

MÉDIAS

Donner son opinion, témoigner, informer… Les médias sont indispensables dans une démocratie. N'hésitez pas à prendre la parole avant qu'on vous la donne.

Qu'il s'agisse de parler de sport, de cinéma, de musique ou de partager vos opinions sur l'actualité, créer un média, c'est l'occasion de se faire entendre, de poser un regard critique sur le monde qui vous entoure ou de mobiliser des bénévoles autour d'un projet. Média papier, en ligne, web-radio ou web-TV, à chacun son support préféré pour distraire et informer.

La Junior Association **Tache d'encre**, par exemple, s'est spécialisée dans la rédaction et l'édition de journaux lycéens et étudiants, et tente de dynamiser la presse d'initiative jeune dans la région toulousaine.

Après avoir lancé un journal dans leur lycée à Bourges (18), les jeunes rédacteurs du ***Berruyer déchainé*** ont souhaité élargir leur public et étendre leur diffusion à toute leur ville, avec un groupe d'amis et d'autres jeunes volontaires. Un projet basé sur un désir d'écrire, de s'exprimer et la volonté de tisser des liens en alliant créativité et rencontre.

L'Association protectrice des animaux cherche, quant à elle, à faire connaître l'impact de la disparition de certaines espèces animales grâce à un magazine spécialisé réalisé à Argenteuil (95).

En Haute-Savoie, **Les Adolérables** occupent l'antenne tous les samedis soirs à 18 h, en direct sur CLFM 90.5 en Vallée d'Aulps. L'émission de Quentin, Margot et Allison est également diffusée sur Internet pour que chacun puisse faire « le plein de psycho, d'actus, de rire et de bonne humeur » !

Grâce à leur webradio « animée par les jeunes pour les jeunes », les jeunes varois de **Radio Haide** souhaitent être un tremplin pour les jeunes talents locaux et nationaux, et montrer un visage différent de la jeunesse par des actions auprès des associations et des pouvoirs publics.

JEUX ET DIVERTISSEMENT

Amateurs de jeux de plateaux ou en ligne, Junior Association vous permet de partager vos connaissances entre experts ou de proposer des initiations à ceux qui deviendront peut-être vos redoutables adversaires.

Vous souhaitez rencontrer d'autres jeunes joueurs, ou faire découvrir des activités ludiques peu connues ?

À Saint-Vigor (27) par exemple, les membres de **La Croisée des chemins** se regroupent tous les samedis après-midi pour partager leur passion des jeux heroic-fantasy, qu'ils soient de plateaux, de carte ou encore de figurines. L'apprentissage des règles s'y fait dans la bonne humeur.

Avec **Épées en mousse et têtes de trolls**, les figurines prennent vie lors de jeux de rôles « grandeur nature ». Ils consistent à reproduire un univers médiéval-fantastique où les joueurs évoluent dans la peau d'un personnage fictif. Cette Junior Association de l'Aube fait également découvrir le trollball, sorte de rugby sans contact dans le même esprit.

L'échiquier du Morvan (71) propose à ses adhérents de partager le suspense des parties d'échecs, 1h30 par semaine. Tout au long de l'année, un classement permanent est actualisé en fonction des résultats des parties.

Dans le Nord, **The Cube project** a ouvert un club de *Rubik's cube* afin d'apprendre à ses membres à résoudre ce casse-tête mythique. Pour les plus compétiteurs d'entre eux, les méthodes de « speedcubing », consistant à reconstituer un *Rubik's cube* le plus rapidement possible, sont enseignées. L'organisation de rencontres inter-cubeurs dans la région est également envisagée.

Les passionnés d'informatique de **Junior Association Web Ados (JAWA)** construisent par exemple un serveur de jeux et de développement de sites Web pour réunir le plus grand nombre de joueurs en ligne.

Dans les Côtes-d'Armor, **Geek-Asso** a créé un club informatique à Rostrenen pour organiser des « lan craft party » pour des jeux de rôle en ligne massivement multijoueur (MMORPG).

COURTS ET MOYENS MÉTRAGES

Une autre façon d'exprimer ses idées, ses sentiments, et de les partager : c'est le cinéma.

Vous avez la passion du cinéma dans le sang ? Ecriture, recherche de financements, mise en scène, travail d'acteurs, montage : autant d'étapes nécessaires avant de montrer son film, relevées avec brio par des Juniors Associations cinéphiles.

C'est le cas de **Jeune et con** qui réalise une web-série amateure à Carcassonne, en faisant participer des habitants de tous âges. Tous les participants sont les acteurs principaux de leur feuilleton « drôle et rempli d'émotions ».

À Auray (56), **Irlw Production** met en valeur le patrimoine local et les commerçants de la ville en produisant des courts, longs et moyens métrages. Leur objectif : proposer à leurs spectateurs une vision différente de leur région.

L'écriture de scénarii est aussi à l'honneur avec la Junior Association **Hébéos**. En plus de leurs courts-métrages, ces jeunes rouennais tournent également des documentaires et partent en reportage. Leurs voisins du Havre, **les Télékinésistes**, ont fait des parodies de publicité et des scénettes humoristiques leur spécialité.

Les jeunes ardéchois de **Olinger Film Production** organisent des séances de projection de leurs films ouvertes à tous dans un cinéma de la ville. Ils retranscrivent également la vie locale en tournant des flash-mob ou en filmant des concerts caritatifs.

Enfin, parce que le cinéma est aussi un art du message, **ACHS** mobilise des élèves du lycée Jean Monnet aux Herbiers (85) qui ont réalisé un vidéo-clip afin de prévenir le harcèlement scolaire et de sensibiliser les jeunes collégiens et lycéens pour réagir et y faire face.

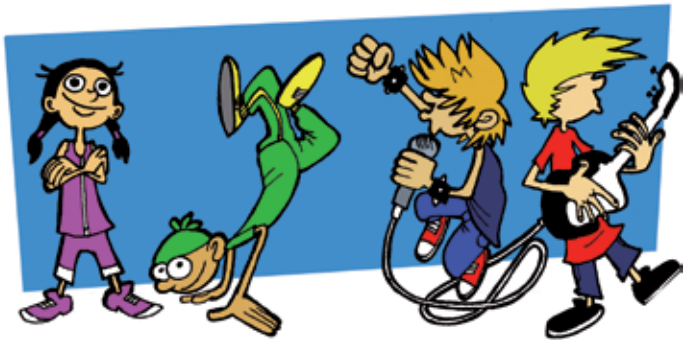

ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Organisation de concerts, danse, musique, arts de rue, découverte du patrimoine.... les Juniors Associations contribuent à l'accès de tous à la culture et favorisent la création artistique.

Inutile d'attendre la majorité pour organiser vos propres activités artistiques et culturelles : concerts, festivals, spectacles de danse, expositions, arts de rue, pièces de théâtre, découverte du patrimoine local ou international...

La Junior Association **Blues au Château**, par exemple, co-organise un festival de blues avec une association locale pour préserver le château de la Chèze (22). De son côté, le groupe de musique **Barquent'sceneth** de Sablé (72) enregistre un CD dont les bénéfices de la vente seront reversés à une association qui vient en aide aux sinistrés d'Haïti.

Dans le 19ème arrondissement de Paris, la Junior Association **19 Queens** permet à trois jeunes danseuses de donner libre cours à leur passion pour le coupé-décalé, le jerk ou bien le zouk. Danse toujours, la troupe **Kpopers in Toulouse** partage son attrait pour la pop coréenne (K-pop) avec les Toulousains. S'adressant à tout le monde, les **Streets'Jeunes** font découvrir la culture hip-hop, et plus particulièrement le break-dance, aux habitants de l'agglomération de Périgueux (24).

La Lorraine à travers les siècles met en valeur le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui. Ses membres ont réhabilité un abri de la ligne Maginot : le X1 de Rochonvillers (57).

Tout aussi originaux, les **Stick-Bombers** de Sains-en-Gohelle (62) réalisent des structures en stick-bomb pour diverses manifestations locales et donnent ainsi une autre fonction aux abaisse-langues que votre médecin utilise quand il vous fait dire « aaahh ».

Rencontres avec des photographes et des modèles amateurs ou professionnels organisées par la Junior Association **Passion Photography** (42), spectacles solidaires en Mongolie par **L'Éclosion** (57), matches d'improvisation orchestrés par **l'Atelier Théâtre Battle** (29)... Les exemples d'initiatives culturelles concoctées par les Juniors Associations ne manquent pas.

VACANCES AUTONOMES

À vous voir organisés autour d'un projet et capables de le mener jusqu'au bout, on n'hésitera plus à vous laisser partir tout seuls !

Partir en vacances entre amis, c'est souvent compliqué quand on est mineur. Créer une Junior Association peut être une solution pour profiter d'un compte en banque et rassembler l'argent nécessaire pour le grand départ en vendant, par exemple, des gâteaux ou en organisant une soirée. Partir à plusieurs permet de financer plus facilement son séjour en profitant des talents de chacun et d'obtenir des tarifs de groupe. Créer une Junior Association, c'est aussi la possibilité d'obtenir une assurance qui peut être utile quand on part faire du ski ou une randonnée dans les capitales du monde entier.

Les mayennais de la Junior Association **Smiley** ont pour but de partir en Italie afin de visiter les chefs d'œuvre de l'architecture italienne et d'admirer les peintures des grands artistes de la Renaissance. Ils désirent également découvrir l'art culinaire et le mode de vie locaux.

Les jeunes de **Melting'potes** espèrent quant à eux poser leurs valises à Malte et partager la culture savoyarde avec les Maltais. À leur retour, ils partageront leurs découvertes avec les habitants de leur commune.

En Europe toujours, **Funados** projettent de partir quelques jours à Londres. Pour financer leur séjour, ils organisent plusieurs manifestations, des sorties et des spectacles autour de Belley (01).

À l'échelle nationale, **Teenage Jeun's** de Salbris dans le Loir-et-Cher souhaite organiser une sortie à Paris. Quant à **Sathojunior** basée à Lyon (69), c'est sur les pistes de ski que tous les membres comptent passer de bons moments ensemble grâce à la Junior Association.

SPORT

Sports de glisse ou cyclistes, sports collectifs, nouvelles pratiques sportives ou activités plus traditionnelles… Toutes les passions sportives sont possibles en Junior Association !

Organiser des rencontres sportives, promouvoir une nouvelle activité, partager le goût de l'effort avec d'autres amateurs de sport : la Junior Association vous permet de mieux vous organiser pour développer votre passion, en étant bien assurés ! Et vous pouvez même participer à la gestion d'un terrain.

Par exemple, **Street Zone** (35) a remonté un skatepark après que celui de leur ville ait été démoli, et continue à l'améliorer pour le plus grand plaisir des férus de skate, de trottinette et de roller. En Gironde, **Over the rail** réalise des panneaux signalétiques afin de sécuriser la pratique des riders.

Le parkour connaît un franc succès. **Ultime Street Parkour** dans le Nord, **Team-Street Parkour** en Lorraine et **Jump for fun** dans les Yvelines, ont fait le choix de s'organiser en Junior Association pour pouvoir être reconnus et assurés durant leurs ballades acrobatiques. **Parkour City Life** organise des ateliers de découverte et d'initiation pour les jeunes d'Issoire (63).

Les sports peu connus suscitent eux-aussi l'intérêt des Juniors Associations. **Kids cool waveboard** (22) propose à ses membres de surfer sur le bitume grâce au waveboard, quand **Charabia Double Dutch** fait découvrir aux jeunes sarthois le saut à la corde sportif. **RFO Junior** organise pour sa part des événements afin de financer des stages et des compétitions d'ultimate frisbee en Charente-Maritime. Depuis 2006, le basket acrobatique est à l'honneur avec **Final Street** (42). Pour sauter toujours plus haut, **Konk Riders** (29) initie les intéressés aux échasses urbaines. Sensations fortes garanties !

Les sports plus traditionnels ne sont pas laissés de côté. En Seine-Maritime, **Soccer People Team** souhaite mettre en lumière les valeurs du sport (respect, fairplay) à travers la pratique du football en salle.

À Saint-Gilles-les-Bains sur l'Île de la Réunion, **Swimming Cool** travaille à la création d'un ballet de natation synchronisée.

Le sport peut aussi être synonyme de solidarité, comme le démontre **Spo'lidaire**. Cette Junior Association de Cucq (62) veut organiser une course à pied pour récolter de l'argent qui sera ensuite reversé à des associations caritatives.

ACTIONS SOLIDAIRES ET CITOYENNES

Si on ne peut voter et exercer tous ses droits de citoyens qu'à 18 ans, rien ne vous empêche dès à présent de prendre la parole et d'agir pour la vie de la cité.

Il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour trouver des gens qui ont besoin de vous. Vous pouvez leur venir en aide et mettre votre énergie à leur disposition. C'est aussi en transformant votre lieu de vie, en le rendant plus agréable, plus convivial et solidaire, qu'on devient citoyen.

Les ados solidaires de Chelles (77) accompagnent les personnes âgées de leur ville pour faire leurs courses et organisent des kermesses ou des ventes de gâteaux pour financer des sorties pour les jeunes qui n'ont pas les moyens de quitter leur quartier.

En Franche-Comté, **Quand les jeunes se bougent** met en place des heures de soutien scolaire pour les élèves qui en ont besoin. Ses membres permettent aussi à d'autres jeunes d'intégrer la Junior Association pour monter plus facilement leurs propres projets.

Avec **Hospi'tapause**, des jeunes de Notre-Dame-de-Gravenchon en Normandie apportent aux enfants et adolescents hospitalisés un moment de détente, de jeu et d'échanges.

Tout aussi citoyens, les jeunes de **Zap'Ados** se mobilisent pour faire connaître et respecter la Convention internationale des droits de l'enfant dans les Bouches-du-Rhône.

La Junior Association **Agissons Contre le Racisme** tient des stands lors des diverses manifestations culturelles du Mans et souhaite ainsi sensibiliser les jeunes à la lutte contre le racisme et la xénophobie. Une des nombreuses possibilités saisies par les jeunes pour devenir des citoyens à part entière.

Les jeunes de Pelletier en action mettent en place des activités intergénérationnelles pour créer un climat de confiance dans leur quartier du Lamentin (972) et participer au lien social entre les habitants. Ils organisent des actions afin de lutter contre la violence et les discriminations.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Quand on parle solidarité internationale, on pense immédiatement aux grandes organisations comme Médecins sans frontières ou la Croix-Rouge internationale qui apportent leur soutien aux populations blessées par les guerres et les catastrophes naturelles. Mais une infinité d'autres actions sont possibles et tout aussi utiles : lever des fonds ou récupérer du matériel, informer et sensibiliser à une cause autour de vous...

La Junior Association havraise **Bihuija China** souhaite par exemple venir en aide aux enfants d'une école en Chine. Au-delà de leur adresser des fournitures scolaires, les membres projettent de se rendre sur place afin d'échanger sur leurs cultures respectives et de renforcer les liens sino-français.

La quête des colibris (50) aide à la reconstruction de dortoirs d'un orphelinat béninois, suite à leur effondrement en 2011. Lors de leur séjour, des livres et des jeux sont laissés aux jeunes pensionnaires pour animer les lieux.

Récolter des fonds pour des associations caritatives, réunir du matériel pour l'envoyer à des populations qui en ont besoin, mener une action humanitaire à l'étranger : les Juniors Associations manifestent l'esprit de solidarité de nombreux jeunes.

Les rhônalpins de **Hinaf'asso** travaillent à la rénovation d'un théâtre au Burkina-Faso pour soutenir les habitants et les acteurs de la culture du pays. De son côté, la Junior Association francilienne **Un cœur pour Guale** participe à l'amélioration des infrastructures de la petite école de Guale en Équateur en contribuant à la réhabilitation du mobilier scolaire, à l'équipement de la cour de récréation et en construisant un préau.

Quant à **Act of kindness for humanity**, elle récolte des fonds reversés pour moitié à l'association britannique *Comic Relief* qui s'occupe des soins des femmes et des enfants ghanéens. L'autre moitié finance des repas pour les sans-abris de Monts, en région Centre.

AU COLLÈGE OU AU LYCÉE

Partager des valeurs, impulser une dynamique qui a un impact positif sur les autres élèves, améliorer le climat de l'établissement, s'ouvrir sur le territoire… Les raisons de se lancer sont nombreuses ! Les projets peuvent être soutenus par un enseignant, le CPE ou le référent Vie lycéenne, et l'établissement accompagné par le Relais départemental.

Pour respecter la tradition des **100 jours du bac**, les élèves du lycée Gabriel Voisin de Tournus (71) ont créé une Junior Association organisatrice d'un défilé costumé et musical dans les rues de la ville, en lien avec la mairie. Ils sont aussi à l'initiative de rencontres sportives entre élèves et professeurs, d'un concert de jeunes talents et d'un bal de fin d'année.

Moucherotte union mobilise depuis 2005 des collégiens de Pont-de-Claix (38) autour d'échanges culturels et solidaires. La Junior Association contribue à la modernisation d'un collège à Bafoussam au Cameroun et vient en aide à un orphelinat. Grâce à leur élan solidaire, ils ont aussi contribué à la création d'une bibliothèque de 5000 livres qui sert à une dizaine d'écoles et lycées camerounais.

Urban move contribue à l'animation du collège Boris Vian de Lille (59) en permettant aux jeunes de monter leurs propres projets et notamment un grand nombre de sorties : expositions, laser-game, patinoire… et peut-être un voyage à Londres. Pour autofinancer leurs actions, ils participent à des braderies et organisent des ventes de gâteaux, des tombolas…

« Maison des lycéens », projet humanitaire, sorties ou séjours, fête de fin d'année… Rien ne vous empêche de développer vos projets dans votre collège ou votre lycée.

Quant aux **Hallucinés** du lycée d'Artagnan, ils partagent leur passion du septième art auprès de leurs camarades lycéens et des habitants de leur commune de Nogaro (32). Projections-débat, vidéothèque ouverte aux adhérents, ils œuvrent pour promouvoir et préserver le patrimoine cinématographique en milieu rural. La Junior Association se transmet d'une génération d'élèves à la suivante… depuis 2001 !

De nombreux lycéens ont aussi choisi la souplesse du fonctionnement en Junior Association pour lancer leur **« Maison des lycéens ».** Concert, bal des Terminales, photos de classes, carnaval, séjours et sorties… rendent leur établissement plus vivant et agréable pour les élèves comme pour les personnels qui les accompagnent. C'est le cas, parmi d'autres, au lycée Paul Langevin de Suresnes (92), Théodore Banville de Moulins (03), Marc Bloch du Val-de-Reuil (27), Paul Sérusier à Carhaix (29), Colbert à Reims (51) ou encore au lycée professionnel Savary de Wattrelos (59), etc.

Junior Association bénéficie de l'agrément national d'*association complémentaire de l'enseignement public* délivré par le Ministère de l'Éducation nationale.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Pour que ça bouge à côté de chez soi, pour montrer que les jeunes peuvent s'impliquer dans la vie locale, les Juniors Assos développent des actions dans leur quartier, leur village ou leur ville.

Proposer des animations aux autres jeunes, à des plus petits, aux familles ou aux personnes âgées : autant d'actions de générosité et de solidarité mises en place par les jeunes en Junior Association !

Avec **New Generation**, des jeunes de 12 à 16 ans développent des activités culturelles et sportives pour créer du lien social entre les différentes générations des quartiers de Provins (77). La Junior Association souhaite mettre en place le 1er forum de la jeunesse de la ville, des ateliers de chant dans un studio d'enregistrement et des mini-séjours.

Dans le même esprit, la Junior Association **Enerjeunes** veut proposer des activités aux jeunes et compte plus de 150 membres dans plusieurs communes du Val-de-Marne (94).

De son côté, **Lys-net** cherche à créer un espace multimédia facilement accessible et disponible aux habitants d'un quartier de Grenoble (38). Des ordinateurs avec accès à Internet sont à leur disposition, ainsi que des consoles de jeux, une ligne téléphonique et des imprimantes.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, **Les agités du local** organisent depuis trois ans des séjours et des sorties. Leur but ? Partager des moments conviviaux. Ils aident également les jeunes de leur ville à créer et à réaliser leurs propres projets.

En plus de tenir une cafétéria, **La Jeunesse Pocéenne** participe à l'organisation de lotos et d'un cinéma en plein air dans leur commune de Pocé-sur-Cissé (37).

Les Morbihannais de **Treffl'MDJ** se sont organisés en Junior Association dans le but d'ouvrir une Maison des Jeunes à Tréffléan (56), lieu de rencontre pour se retrouver entre amis, participer à des sorties et organiser des voyages. Et pour lancer leur activité, ils ont organisé un vide-greniers ou plutôt un *Vide ta chambre !*

DES OUTILS

> UNE COLLECTION DE GUIDES THÉMATIQUES

Pour aider les Juniors Associations à passer à l'action, le Réseau national et les Relais ont conçu **une collection de guides thématiques** qui s'enrichit régulièrement. Chaque guide propose des informations pratiques, des astuces, des contacts et des témoignages de jeunes ou d'accompagnateurs. Consultez-les directement en ligne sur **www.juniorassociation.org** ou demandez-les à votre Relais départemental !

> L'ANNUAIRE DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Vous voulez savoir s'il y a une Junior Association pas loin de chez vous ? Vous recherchez des jeunes qui partagent la même passion que la vôtre ? Toutes les Juniors Associations sont regroupées dans **un annuaire en ligne** sur notre site Internet. Vous pouvez aussi consulter les coordonnées de votre Relais départemental ou rechercher un Accompagnateur local.

> DES FICHES PRATIQUES

Toutes les Juniors Associations ont accès à **un espace privé depuis notre site Internet.** Une mine d'informations sélectionnées et de documents pour développer vos projets : comment organiser une manifestation, communiquer sur vos actions, tenir une comptabilité, etc. Grâce à notre partenaire le Crédit Mutuel, vous pouvez aussi accéder aux ressources du site **www.associatheque.fr.**

> SUIVEZ L'ACTU DES JUNIORS ASSOS !

N'hésitez pas à aller voir **les portraits de Juniors Associations disponible sur notre chaîne Dailymotion !** Vous pouvez aussi **vous abonner à notre newsletter** depuis notre site, et suivre toute notre actualité **sur les réseaux sociaux.**

ASSOCIATION Junior
Réseau National des Juniors Associations

Réseau national des Juniors Associations
Adresse : 3, rue Récamier 75007 Paris
Tél. : 01 43 58 98 70 | Fax. : 01 43 58 98 74
contact@juniorassociation.org
www.juniorassociation.org

/juniorsassos @juniorsassos /juniorassociation

En 15 ans, Junior Association a permis à plus de 50 000 jeunes mineurs de réaliser leurs projets, partout en France.

Des projets variés, des plus innovants aux plus classiques, qui montrent que la valeur n'attend pas le nombre des années et que les plus jeunes sont capables de faire preuve de maturité et d'inventivité, quand on leur fait confiance.

Toutes sortes de projets !

Qu'il s'agisse de partir en voyage, de monter un groupe de musique, de s'engager dans une action de solidarité ou de lancer une webradio, tous ces jeunes ont décidé de ne pas attendre leur majorité pour réaliser leurs rêves et prendre leur place dans notre société.

Ces projets, aussi variés soient-ils, ont en commun d'avoir enrichi, ouvert l'esprit, apporté une expérience à tous ceux qui s'y sont consacrés.

Alors pourquoi attendre ?

Beaucoup de grandes aventures ont commencé par une passion de jeunesse. Solidarité, environnement, animation du territoire, sports et loisirs, arts, culture et médias : les jeunes s'engagent dans tous les domaines.

Voici un tour d'horizon des projets qui, depuis quinze ans, ont construit le Réseau national des Juniors Associations... **pour vous donner envie de vous lancer à votre tour !**

Le Réseau national des Juniors Associations s'appuie sur les réseaux et les savoir-faire de quatre grandes associations et fédérations nationales de jeunesse et d'éducation populaire :

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

© M.J.C F

Jets d'encre
Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune

Centres Sociaux

Des idées pour passer à l'action !

GUIDE PRATIQUE